

DROIT DU TRAVAIL : LE RENOUVELLEMENT DES TECHNIQUES

Patrice Adam

Gilles Auzero

Emmanuelle Barbara

Marie-Laure Coquelet

Cyril Cosme

Gérard Couturier

Alexandre Fabre

Jean-Yves Frouin

Jean-Jacques Gatineau

Joël Grangé

Michel Henry

Judith Krivine

Pascale Lagesse

Grégoire Loiseau

Pascal Lokiec

Antoine Lyon-Caen

Christine Neau-Leduc

Etienne Pataut

Laurence Pécaut-Rivolier

Christophe Radé

Jean-Emmanuel Ray

Thierry Revet

Sophie Robin-Olivier

Hervé Tourniquet

Pierre-Yves Verkindt

AMPHITHÉÂTRE TURGOT - SORBONNE
(ENTRÉE PAR LE 17 RUE DE LA SORBONNE)
5 AVRIL 2018 DE 9H À 17 H

**Manifestation validée
au titre de la formation continue des avocats**

DROIT DU TRAVAIL : LE RENOUVELLEMENT DES TECHNIQUES

La supposée autonomie du droit du travail a vécu. Cette matière puise aujourd'hui ses techniques dans d'autres champs (droit civil, droit commercial, droits européen et international, etc.), qui nourrissent ses raisonnements, renouvellent ses sources, déterminent les solutions applicables.

Quatre tables rondes, réunissant universitaires, avocats, magistrats, représentants d'institutions internationales etc. sont organisées, afin de déterminer quelles ressources, quelles techniques peuvent être mobilisées dans le champ du droit du travail et comment celles-ci peuvent être mises en oeuvre. Cette journée s'adresse à la fois aux spécialistes de droit du travail et à ceux d'autres disciplines, et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent aux croisements entre le droit du travail et les autres disciplines du droit.

Table ronde n°1 : l'appel au droit civil (avec un focus particulier sur les techniques issues de la réforme du droit des contrats)

Table ronde n°2 : l'appel au droit commercial

Table ronde n°3 : l'appel aux droits fondamentaux

Table ronde n°4 : l'appel au droit européen et international

AMPHITHÉÂTRE TURGOT - SORBONNE
(ENTRÉE PAR LE 17 RUE DE LA SORBONNE)
5 AVRIL 2018 DE 9H À 17 H

Inscription obligatoire en ligne

Manifestation validée
au titre de la formation continue des avocats

PROGRAMME

9h : Propos introductifs : Gérard Couturier, *Professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

9h15 – 10h30 : Table ronde 1 : Droit civil et droit du travail
Coordination : Grégoire Loiseau, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Jean-Yves Frouin, *Président de la Chambre sociale de la Cour de cassation*

Michel Henry, *Avocat au barreau de Paris*

Pascale Lagesse, *Avocat associé, Cabinet Bredin-Prat*

Christophe Radé, *Professeur à l'Université de Bordeaux*

Thierry Revet, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

11h – 12h15 : Table ronde 2 : Droit commercial et droit du travail

Coordination : Christine Neau-Leduc, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Gilles Auzero, *Professeur à l'Université de Bordeaux*

Marie-Laure Coquelet, *Professeur à l'Université Paris Nanterre, Vice-Chancelier honoraire des Universités de Paris*

Joël Grangé, *Avocat associé, Flichy Grangé Avocats*

Judith Krivine, *Avocat au Barreau de Paris*

Laurence Pécaut-Rivolier, *Conseiller à la Chambre sociale de la Cour de cassation*

Pause déjeuner

14h – 15h15 : Table ronde 3 : Droits fondamentaux et droit du travail

Coordination : Pierre-Yves Verkindt, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Patrice Adam, *Professeur à l'Université de Nancy*

Emmanuelle Barbara, *Avocat associé, August Debouzy*

Alexandre Fabre, *Professeur à l'Université d'Artois*

Hervé Tourniquet, *Avocat au Barreau de Paris*

15h45 – 17 h : Table ronde 4 : Droit européen et international et droit du travail

Coordination : Pascal Lokiec, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Cyril Cosme, *Directeur du Bureau de l'OIT pour la France*

Jean-Jacques Gatineau, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

Antoine Lyon-Caen, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre*

Etienne Pataut, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Sophie Robin-Olivier, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

Conclusion : Jean-Emmanuel Ray, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, (Université Paris 1)*